



Frédéric LACAS  
Maire

Le 27 mai 2026

Chers collègues,

En application des dispositions des articles L.2121-10 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil municipal qui se déroulera :

Mardi 02 juin 2026 à 18h30 en Mairie - salle du Conseil municipal

Vous trouverez en annexe la note explicative de synthèse des différents points prévus à l'ordre du jour, à savoir :

0. Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 29.04.2026
1. Approbation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sérignan intégrant une évaluation environnementale
2. Approbation et création du Périmètre Délimité des Abords (PDA) autour de la Collégiale Notre-Dame-de-Grâce de Sérignan

Les dossiers et pièces annexes aux délibérations peuvent être consultés en Mairie durant les 2 jours précédant la séance et le jour de la séance du Conseil municipal.

En cas d'absence de quorum, le Conseil municipal se réunira avec le même ordre du jour le 5 juin 2026.

Cette convocation et les documents qui l'accompagnent resteraient valables pour cet éventuel Conseil.

Vous voudrez bien confirmer votre intention de présence auprès du secrétariat à l'adresse suivante : [mairie@ville-serignan.fr](mailto:mairie@ville-serignan.fr)

